

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

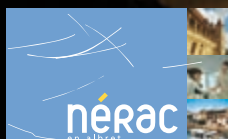
08

décembre 09

Dossier :

Zoom sur les
travaux de proximité

Saveurs et guinguette



www.nerac.fr



Rencontre Chaland (octobre)



Inauguration des ateliers après incendie (juin)



Éboulement du rocher (avril)



Visite du Ludo'parc avec le personnel municipal (mai)



M. Brunet nommé Maire honoraire de Nérac (Mars)



Inauguration de la passerelle (octobre)



Réunions de quartier



Saveurs et guinguette (juillet-août)



Fêtes de mai



Ouverture du nouvel EHPAD (mai)



ÉDITORIAL :: Nicolas Lacombe :: Maire de Nérac, Conseiller Général

Chères Néracaises, Chers Néracais,
Les fins d'années sont toujours propices aux bilans. Vous me permettrez donc ici de faire un premier bilan de la municipalité que j'ai le plaisir de conduire depuis le mois de mars 2008.

L'année 2008 a été une année de transition entre deux équipes différentes : nous avons stoppé certains projets de la municipalité précédente (Immeuble du 22 Allées du centre) et nous avons finalisé ou réorienté certains autres projets (Ludoparc, Jardin Renaissance, Salle d'arts martiaux...)

L'année 2009 qui se termine s'est quant à elle déroulée autour de trois axes forts

- **Effort important sur les travaux et les investissements de proximité** (pages 4 à 7) : 1,3 Millions d'€uros de travaux ont été réalisés ou engagés. Les réunions de quartier ont été nombreuses et très suivies par les Néracais. 2009 fut aussi l'année de la mise en œuvre de l'Accueil de Loisirs Périscolaire dans les écoles primaires et du nouveau mode de restauration scolaire ; les services à la population se structurent en même temps que les travaux ont lieu au centre Haussmann.

- **Structuration des services municipaux** après l'arrivée du Directeur Général des Services au mois de février. Mission lui avait été donnée de réfléchir avant l'été à une organisation conforme à nos objectifs de mandat pour des propositions à mettre en œuvre progressivement dès la rentrée de septembre.

- **Préparation de l'avenir.** La municipalité, la Communauté de Communes du Val d'Albret, le Conseil Général ont travaillé de concert pour préparer le Nérac de demain : le projet de piscine couverte est en phase de concours d'ar-

chitecte ; le tri sélectif des ordures ménagères au porte à porte sera progressivement effectif à compter du mois de janvier (page 19) ; le cabinet pour la mise en place d'un Agenda 21 a été choisi (nous y reviendrons dans le prochain bulletin) ; l'étude pour le retour en régie municipale de la Station d'épuration est elle aussi en cours ; le Secteur Sauvegardé a son groupement d'architectes pour la mise en place de son règlement ; la révision du Plan Local d'Urbanisme est relancée ; l'extension de la ZI Labarre est actée ; le principe d'une zone d'activité départementale a été arrêté (page 9) ; le schéma routier 2010-2025 voté le 7 décembre fait une place de choix à l'Albret (page 9) ; la paix est revenue au syndicat mixte du Pays d'Albret...

Les années 2010-2013 seront donc les années de mise en œuvre de ces projets, conformément à nos engagements de campagne.

Malgré les incertitudes liées à la réforme territoriale et à la réforme de la taxe professionnelle, nous tiendrons nos engagements financiers : les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2010 pour la troisième année consécutive, pas plus que nous n'aurons recours à l'emprunt cette année.

Il me reste à souhaiter à chacun de vous de bonnes fêtes de fin d'année et à vous présenter tous mes vœux de bonheur pour 2010 !

4 DOSSIER

Une année de travaux de proximité

8 VIE LOCALE

Gardes médicales

9 VIE LOCALE

Zone d'activités départementale
Plan de modernisation réseau routier départemental

10 CULTURE

Agenda culturel

12 VIE LOCALE

La « colo » néracaise de Capbreton

13 VIE LOCALE

Conseil municipal jeunes
Restauration Scolaire

14 VIE LOCALE

Cambriolages, conseils sécurité

15 VIE LOCALE

Frelons asiatiques,
un nouveau service

16 INFOS PRATIQUES

Le mot de
l'OPPOSITION

Le mot de
la MAJORITÉ

2009 : une année de TRAVAUX de PROXIMITÉ



L'année 2009 a été marquée par un effort budgétaire important sur les travaux et les investissements de proximité : 1 096 000 € ont été réalisés à ce jour sur les 1 289 000 € programmés au budget ! 202 182 € de subventions diverses sont venues amoindrir le coût pour la commune. Ces travaux et ces investissements touchent à tous les secteurs de la vie municipale : les écoles, les installations sportives, la voirie, l'éclairage, l'entretien du patrimoine municipal...

Une partie des travaux ont été réalisés suite aux 15 réunions de quartier que nous avons tenues un peu partout sur la commune (ces réunions continueront en 2010 dans les quartiers où

nous ne sommes pas passés en 2008 et 2009). Voici un bilan de ces réalisations.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS SCOLAIRES

243 187,00 €

Ecole Jacques PREVERT Mise en place du portail et travaux de revêtement de sol sur l'aire de jeux.	23 733,00 €
Ecole Jean MOULIN Travaux de revêtement de sol en salle d'accueil, salle de restaurant et sur l'aire de jeux.	11 857,00 €
Ecole Jean ROSTAND Travaux de toiture et traitement de charpente Acquisition de mobilier pour le restaurant scolaire (tables)	143 522,00 €
Ecole Marie CURIE Travaux de toiture et traitement de charpente	64 075,00 €



Portail de l'école Jacques Prévert

TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX

105 325,00 €

CINEMA

21 788,00 €

Travaux de climatisation et remplacement de matériel de projection

CENTRE SAMAZEUILH

42 316,00 €

Travaux de mise en conformité électrique, remplacement de menuiseries
Travaux de toiture, remplacement de chaudière murale ancien local CMPP

DIVERS BÂTIMENTS

30 545,00 €

Mise en place d'un digicode local SDF
Travaux d'enduit au presbytère Puy Fort Eguille
Ateliers - Travaux de plancher béton avec la pose de garde corps
Mairie - Travaux de toiture et contrôle des accès
Gîtes - fourniture et pose de barrière automatique
Abattoirs - Travaux de mise en conformité électrique du local du comité des Fêtes

IMMEUBLE 22 ALLEES DU CENTRE

10 676,00 €

Etude et frais divers pour aménagement du local de la police municipale
Travaux de construction d'un mur mitoyen



Cinéma

TRAVAUX SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

109 574,00 €

LOCAUX SPORTIFS

4 316,00 €

Travaux de mise en conformité électrique aux vestiaires rugby / Foot
Salle d'Arts Martiaux / Mise en place de signalétique et porte coupe feu

STADE

105 258,00 €

Travaux de drainage et arrosage du terrain de rugby



Stade

ACQUISITION de MATERIEL ET MOBILIER URBAIN

37 110,00 €

ACQUISITION de VEHICULES

208 008,00 €

Acquisition d'une balayeuse et d'une benne à ordures ménagères



Balayeuse

TRAVAUX VOIRIE

324 886,11 €

Secteur Petit Nérac - place Saint Marc 29 871,00 €
Réhabilitation complète de la Place

Secteur Rue Béro Bisto 1 210,00 €
Etude pour l'aménagement de voirie pour la création de places de parking

Hameau des Marguerite 11 554,00 €
Reprise des trottoirs - Réfection du parking - aménagement des accès privés

Couloumé 75 571,00 €
Reprise totale de l'éclairage public - création d'une coulée verte - aménagement rue D. Milhaud
Reprise trottoirs rues Vivaldi, J.S. Bach, Schumann, J.P. Rameau, F. Litz

Secteur cités Cariton / Las Branes / Route d'Agen 29 175,00 €
Sécurisation de l'axe principal de la cité avec mise en place de ralentisseurs et signalétique, création de zones espaces verts (Travaux réalisés en régie)
Mise en place de Feux de passage piétons
Etude de busage de fossé puis cheminement piétonnier

Secteur Cité Laguillon 32 774,11 €
Renforcement de l'éclairage public, Création d'un îlot central à la sortie de Leader Price, réfection des trottoirs

Secteur Route de Nazareth 8 752,00 €
Renforcement de l'éclairage public chemin de Ladevèze, remplacement de luminaires
Lotissement Le Parc - mise en place d'une grille avaloir et Travaux de reprise de chaussée

Secteur Place du Foirail 10 682,00 €
Marquage d'emplacement parking, plantations d'arbres rue du Champs de Foire (Travaux régie)

Remise en circulation en sens unique rue du Champs de Foire, reprise totale des bordures de trottoirs (Travaux CCVA), création d'une zone de vidange campings cars
Aménagement rue du Champs de Foire, renforcement de l'éclairage public

Secteur Avenue Foch 14 784,00 €
Etude et Travaux de reprise de trottoirs

Secteur Bréchan 29 615,00 €
Effacement réseau / Construction d'une station d'épuration (Budget assainissement)

Travaux de voirie divers 39 681,00 €
Avenue de Lattre de Tassigny / goudronnage contre-allée
Revêtement parking Ateliers
Rue de Bordeaux - pose de bordures
Relevé en prévision d'aménagement de parking à l'Espace d'Albret
Clôture des talus DDE
Voie communale de Nazareth
Création accès handicapés
Entrée Stade / Réalisation de trottoirs
Bassin versant Stade

Statue Romas 41 217,00 €



Place St Marc



Route d'Agen



Entrée du Stade

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLICS

28 991,00 €

Mise en place d'horloges astronomiques, renforcement des éclairages publics route de Condom, mise en place d'horloges sur illuminations, effacement réseau chemin rural du Pin



ETUDES

39 126,00 €

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Bassin versant des Clarisses

Chemin rural du Pin

Extension du réfectoire à l'école J.Rostand

Etude du double sens route de Nazareth

Aménagement de l'office du Tourisme



L'ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ EN ALBRET SONT AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DE TOUS LES NÉRACAIS.

La municipalité de Nérac s'était engagée à discuter avec les professionnels du secteur pour améliorer et simplifier le système de garde, afin que l'information soit la plus complète. La plaquette «SANTÉ ET URGENCE» présentée sur cette page résume très simplement les démarches pour joindre un médecin le WE, joindre la pharmacie de garde et contacter le service d'urgence. Remplissez et conservez précieusement cette plaquette, elle est indispensable !



Les directives du Ministère de la Santé ont entraîné des modifications dans l'organisation et la prise en charge de l'urgence et des services de garde des médecins et des pharmaciens.

Comment joindre un médecin de garde ?

URGENCE VITALE :

(Malaise, infarctus, détresse respiratoire, accident ...)

• **24h/24 :**

- Pensez à préciser vos noms, prénoms, adresse précise, N° de téléphone et le motif de l'appel.

➤ **Composez le 15**

PERMANENCE DES SOINS À NÉRAC :

• **La nuit de 19H30 à 8H00,**

• **Le week-end : du vendredi soir 19H30 au lundi matin 8H00 et les jours fériés :**

Le Médecin régulateur du 15

- vous donne un conseil en utilisant votre trousse à pharmacie que vous aurez pris soin de maintenir à jour.
- ou vous oriente
- soit vers le médecin de garde du secteur (Nérac, et les communes environnantes) uniquement jusqu'à minuit.
- soit vers le service accueil des urgences d'un hôpital.

➤ **Composez le 15**

• **Le jour du lundi au vendredi, jour ouvrable de 8H00 à 19H30,**
et en l'absence de votre médecin traitant.

➤ **Composez le 05.53.65.12.12**

OÙ TROUVER la Pharmacie de garde ?

• **En vous déplaçant :**

- Affichage en façade de toutes les pharmacies

• **Sans vous déplacer :**

- Le 3237 (0,34 euros la minute), 7 jours sur 7 et 24h sur 24, ce numéro vous met en relation avec un répondeur qui vous demande de taper le code postal ou le nom de la commune où vous vous trouvez. Il vous indique alors les 3 pharmacies de garde les plus proches. Les informations délivrées par ce répondeur sont mises à jour en permanence.
- Si besoin, le médecin prendra toute disposition concernant l'accès aux soins pharmaceutiques.

➤ **Composez le 3237**

Quand SOLLICITER les SERVICES d'URGENCE ?

Si vous avez un doute sur le degré d'urgence ou la gravité de la pathologie.

➤ **Composez le 15**

FICHE PERSONNELLE

Nom, Prénom :

Adresse, Téléphone :

Nom et Tél. du médecin traitant :

Nom et Tél. du pharmacien :

Nom et Tél. de l'infirmier :

Nom et Tél. de la personne à prévenir :

Téléphone Hôpital de Nérac : 05.53.97.61.00

Téléphone centre anti-poison : 05.56.96.40.80

Zone d'activité départementale

NÉRAC a été choisi par le Conseil Général pour accueillir une nouvelle Zone d'Activité Départementale.

Au terme d'une procédure associant l'ensemble des partenaires économiques de notre département, le conseil général vient d'arrêter son choix en matière de développement économique. L'Albret, et plus précisément Nérac a été retenu pour accueillir une zone d'activité départementale.

Dès le lancement du comité de pilotage pour l'élaboration du nouveau schéma départemental de développement économique, la Communauté des Communes du Val d'Albret et la ville de Nérac ont décidé d'unir leur force pour faire pencher le départe-

ment, en faveur de l'installation d'une zone économique sur notre territoire.

Porteurs d'un projet novateur, articulé autour d'une technopole agricole sur les problématiques en amont de la production agricole (machinisme agricole, recherche, formation, production et développement durable, phytosanitaire...), d'une pépinière d'entreprises de production et d'une zone de développement permettant aux entreprises de se développer à terme, la ville de Nérac et la Communauté des Communes ont tout de suite suscité l'intérêt des diffé-

rents interlocuteurs.

Notre projet doit maintenant faire l'objet d'une étude de faisabilité économique, qui sera lancée dès le mois de janvier. En parallèle, un syndicat d'aménagement sera formé en collaboration avec les chambres consulaires, le Conseil Général, la ville et la CCVA, afin d'entrer dans la phase opérationnelle (acquisition du foncier, aménagement des réseaux, voirie). Sur ce type de projet il faut compter environ 36-48 mois de travail avant de pouvoir commencer la phase d'aménagement.

Plan de modernisation du Réseau ROUTIER départemental 2010-2025

UNE PLACE DE CHOIX POUR L'ALBRET

Le plan de modernisation du réseau routier départemental 2010-2025 a été voté au Conseil Général le 7 décembre. Ce schéma ne concerne que le réseau structurant, le reste du réseau départemental faisant l'objet de programmations de travaux sur 3 ans.

L'Albret a obtenu toute sa place dans ce schéma.

Dans le cadre du désenclavement et en attendant le positionnement d'un futur échangeur autoroutier, l'idée retenue est d'améliorer l'accès aux échangeurs existants par un recalibrage important des accès. C'est ainsi que le tronçon Nérac-Calignac (RD 656) sera réalisé en priorité, ainsi que le recalibrage de la liaison Feugarolles-Damazan et l'aménagement de la connexion RD 108-RD 8. Les virages des « Arrougets » sur la RD 119 seront améliorés. Ces travaux importants sécuriseront la circulation tout en réduisant les durées des trajets.

Pour la première fois, les études pour la réalisation d'un troisième pont à Nérac sont inscrites dans un schéma. Ce pont, à une échéance encore lointaine, permettra d'éviter aux poids-lourds de traverser le centre-ville.

Enfin la section Nérac-Pont de Mesplet (RD 656) sur la route de Mézin sera elle aussi recalibrée.

Pour l'Albret, ce ne sont pas moins de 21 millions d'euros qui seront investis sur le réseau principal en 2010-2025 !



ROUTE	N°	IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	OBJET	Q	Coût Aménagement
RD 656	1	Nérac - calignac	Recalibrage	5 km	4 200 000 €
RD 656	2	Déviations de Nérac - Etudes	Déviations RD 656 - RD 930		1 260 000 €
RD 656	3	Section Nérac - Mézin	Recalibrage	4 km	2 700 000 €
RD 930	4	Section Lavardac - RD 119	Sécurisation de l'itinéraire (Les Arrougets)	1 u	6 000 000 €
RD 108	5	Section Damazan - Feugarolles	Recalibrage de l'itinéraire 108- 108e - 108 - 642	10 km	6 000 000 €
RD 108	6	Section Damazan - Echangeur A62	Aménagement de la connexion RD108 - RD8	1 u	1 200 000 €

PROGRAMMATION

CULTURELLE



Les spectacles VIVANTS

→ MARDI 19 JANVIER à 18h

Androphune



*Une bal(l)ade au Maroc
Spectacle jeune public
Danse contemporaine et vidéé
à partir de 4 ans*

La compagnie Androphune nous emmène en voyage. Ce spectacle est né d'une expédition à travers le Maroc Amazigh, qui a fait naître des rencontres avec les enfants, les femmes et les hommes de ce pays et avec leurs coutumes, leurs danses et leurs musiques. Pierre-Yohann Suc, Magali Pobel et Anne-Cécile Massoni se sont saisis de ces belles découvertes et vous les font partager...

→ Samedi 23 JANVIER à 20h30

Didier Porte



*Humour
Didier Porte aime les gens*

De Didier Porte, vous connaissez forcément la voix et les chroniques quotidiennes diffusées sur France Inter. Aussi mordant que Guy Bedos, usant d'une rhétorique verbale sans faux pas, son humour grinçant et son humour n'épargnent aucun sujet !

« Méchant, drôle et gaulois, il appelle un chat, un chat, frappe juste, appuie là où ça fait mal, invente mais en ne faisant que forcer le trait. Le portraituré, s'il ne veut pas se ridiculiser, encaisse. Enfin, en théorie ... » - Télérama, 24/06/2009.

→ MARDI 2 FÉVRIER à 20h30

La MORT DU ROI TSONGOR



*d'Olivier Letellier, d'après le roman de
Laurent Gaudé*

Le roman de Laurent Gaudé avait déjà reçu Le Prix Goncourt des lycéens 2002 et Le Prix des Libraires 2003. Olivier Letellier s'en est emparé à bras le corps, plongeant le spectateur dans une antiquité imaginaire, troublant reflet de la folie des hommes d'aujourd'hui. Une parole simple et cruelle, terriblement humaine ...

→ Vendredi 19 février à 20h30

Pulcinella



Jazz

« Pulcinella est un quartette spectaculaire. Live, ses prestations joyeuses et bien mises en scène autour de ses compositions originales obtiennent de grands et forts succès (amplement mérités). En 2007, l'AFIJMA a sélectionné Pulcinella pour son opération Jazz Migration. Depuis deux ans, Jazz Mag a publié plusieurs comptes-rendus évoquant l'ascension et l'originalité de ce groupe formé de jeunes musiciens de la féconde scène toulousaine ». Jazz magazine, avril 2008

→ Mardi 16 mars à 20h30



L'usage retrouvé

d'après Wajdi Mouawad
par la Compagnie La Nuit Venue

Première adaptation théâtrale du seul roman écrit par Wajdi Mouawad, en accord avec celui-ci, la compagnie La Nuit Venue propose une rencontre entre différents univers artistiques. Sur le plateau, comédiens, danseurs venus du hop-hop et grapheur cohabitent pour faire émerger les images fortes de cette histoire et les démons de l'enfance.

→ Samedi 20 mars à 17h30

Le Printemps des Poètes



Pour célébrer les 20 ans de cette manifestation, la médiathèque accueillera la poète Ryoko Sekiguchi et le musicien Eddie Ladoire qui, depuis quelques années, oriente son travail vers l'électroacoustique et construit des installations sonores dans l'espace. Cette rencontre sera suivie d'un verre de l'amitié.

→ Mercredi 23 mars à 18h00

L'ange disparu



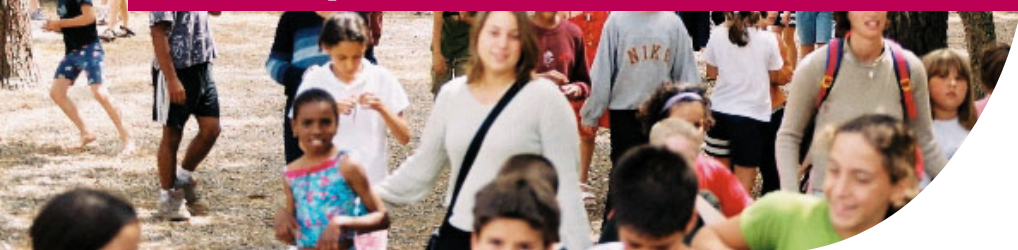
D'après un album de Max Ducos
Par la compagnie Les Marches de l'Été

Spectacle jeune public à partir de 6 ans

Lors d'une sortie scolaire au musée des Beaux Arts de sa ville, Eloi est interpellé par la Vénus d'un tableau : son petit ange a disparu, pourrait-il l'aider à le retrouver ? D'abord interloqué, Eloi se prend vite au jeu et plonge au cœur des œuvres.

Mais, après de multiples aventures, non seulement Eloi retrouvera le petit ange disparu, mais il se découvrira des alliés inattendus parmi les œuvres ...

La « Colo » néracaise de Capbreton



AUJOURD'HUI :

Pendant l'été, de début juillet à fin août, le centre de vacances « André Garbay », situé à 15 minutes à pied de l'océan, en plus des activités de baignade, de jeux et de promenades en vélo, propose trois types de séjours (d'une durée soit d'une semaine, soit de deux semaines) pour des jeunes de 6 à 14 ans :

- Dominante Surf (Cap Atlantic pour les 9/11 ans ; Cap Surf pour les 12/14 ans)
- Cap Océan (pour les 9/14 ans)
- Cap Equitation (pour les 6/11 ans)

ENTRE HISTOIRE ET ACTUALITÉ

Aucun Néracais ayant séjourné depuis les années cinquante « à la colo », comme il est d'usage de dire, n'a oublié son passage au centre de vacances de Capbreton. Et beaucoup de ceux qui y ont été colons y sont devenus moniteurs, agents de service ou encore dirigeants...

Cependant, quel Néracais aujourd'hui sait, non seulement que le « centre de vacances André Garbay » (son actuel nom officiel) est un atelier de l'Amicale Laïque de Nérac, mais aussi que la « colo » fonctionne toujours tous les étés ?

PETIT RAPPEL HISTORIQUE :

Ce fut en 1946, à l'initiative de l'instituteur et ancien résistant André Garbay (1913-2001) que l'Amicale Laïque de Nérac fut fondée dans les buts, notamment, de « resserrer les liens d'amitié contractés par les membres sur les bancs de l'école » et de « secourir l'enfance nécessiteuse (vêtements chauds, colonies de vacances, cantines, garderies...) tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel ».

Pendant l'été de la même année, André Garbay amena quinze adolescents des quartiers défavorisés de Nérac camper sur un terrain de Capbreton qu'on venait de lui proposer. Les conditions matérielles étaient toutefois rudimentaires : la cuisine se faisait sur des trépieds de bois, le couchage sur des sacs remplis de fougères et la toilette, le matin, à l'eau froide ! Mais ces premières vacances marquèrent l'acte de naissance de la « colo ».

Après plusieurs changements de terrain les années suivantes, André Garbay décida d'en faire acheter un par l'Amicale. En 1954, les premiers bâtiments furent construits (cuisines, réfectoire, douches, bureau), suivis, dans les années soixante, par d'autres (infirmerie, buanderie, salle de jeux, salle de spectacles), et des dortoirs en dur remplacèrent progressivement les tentes de l'armée américaine.

En prenant une moyenne de trois cents enfants par été, on arrive aujourd'hui au nombre de 15 000 enfants environ qui ont séjourné à « la colo » (bien sûr, certains ont pu y aller plusieurs fois).



Douze pavillons indépendants, accueillant chacun onze jeunes et un animateur, bâtis dans un très beau cadre naturel (1,6 ha) constitué de pins, de chênes-lièges et d'hortensias (ce qui en fait un des centres de vacances les plus agréables de Capbreton) et une équipe dynamique et sympathique attendent vos enfants pour l'été 2010.

Pour plus de renseignements concernant les tarifs et les réservations ou pour vous inscrire dès à présent :

- vous pouvez soit téléphoner au 05 58 72 11 89 (n° du centre, avec transfert d'appel en Lot-et-Garonne), soit contacter Andrée Jardel au 05 53 93 18 03 ou Christelle Lassaïgne au 06 72 94 00 07
- soit écrire à l'adresse : centre_andre_garbay@orange.fr
- soit encore consulter le site de la colo : <http://colonie.a.capbreton.monsite.orange.fr>

Si le lecteur veut en savoir plus sur l'histoire de l'Amicale Laïque et ses différents ateliers, il peut se reporter à : l'« L'Amicale Laïque de Nérac », de Pierre Robin dans le Bulletin de la société des Amis du Vieux Nérac, 21/22, 1996, p. 129-152.

Conseil municipal jeunes UNE BOURSE AU JOUETS SOLIDAIRE

Le 14 Novembre, la commission Solidarité du Conseil Municipal Jeunes a organisé une bourse aux jouets à l'espace d'Albret. Le but était à la fois de vendre des jouets à bas prix au plus grand nombre et de récolter des fonds en faveur des associations caritatives de Nérac.

Le succès a été au rendez-vous puisque l'Espace d'Albret n'a pas désempli durant cette journée.

Le bénéfice de la vente a été remis aux associations caritatives par les jeunes élus le 9 décembre en Mairie.



RESTAURATION SCOLAIRE :

DU LOT-ET-GARONNE dans Les assiettes !

Le contrat de restauration scolaire avec le groupe Scolarest est arrivé à échéance le 31 octobre 2009.

Afin d'apporter un meilleur service de restauration scolaire pour nos enfants, la Ville de Nérac s'est constituée en groupement d'achat avec les villes d'Agen, de Le Passage et de Bon-Encontre, pour une prestation de service assurée par Avenance. Le nouveau contrat qui nous lie à cette société est d'une durée d'un an renouvelable deux fois, ce qui permet un contrôle du respect du cahier des charges très strict.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les enfants de Nérac bénéficient donc de repas préparés à la cuisine centrale d'Agen, selon les exigences du cahier des charges : les produits utilisés proviennent de filières courtes, ce qui est un soutien bienvenu pour l'agriculture lot-et-garonnaise. De plus, chaque repas comporte 20 % d'aliments issus de l'agriculture biologique. La saisonnalité des produits est respectée et certaines catégories d'aliments, dont les aliments transgéniques sont interdits.

Concernant les restaurants scolaires de

nos écoles, celui de l'école Jean Moulin est neuf et en service depuis mars 2009. A l'école Jacques Prévert, la salle de restauration a été déplacée afin de pouvoir faire déjeuner les enfants en un seul service ; le mobilier sera adapté à cet effet si nécessaire. Concernant les écoles primaires, du mobilier neuf est installé pour gagner de la place. Aussi, une étude est lancée en vue de transformer le restaurant scolaire en self-service, qui permettra aux enfants de déjeuner dans des conditions optimales. Le self-service devra être opérationnel pour la rentrée 2010.

CAMBRIOLAGES

des mesures simples

POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

PARTENARIAT VILLE de NÉRAC/GENDARMERIE : VOICI UNE SÉRIE D'INFORMATIONS ET de conseils :

7 CAMBRIOLAGES SUR 10 ONT LIEU pendant la journée.

N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien...

N'oubliez pas que votre cambrioleur peut sembler inoffensif au 1er regard : la plupart se font passer pour des représentants, des agents d'EDF, du service des eaux, ou disent vouloir un simple renseignement...

Les voleurs sont pressés : ils ne disposent que de 5 minutes pour entrer, trouver et emporter votre bien. Ne leur facilitez pas la tâche : prenez quelques minutes pour découvrir ces gestes simples qui décourageront les cambrioleurs.

LORSQUE VOUS ÊTES CHEZ VOUS

- ▶ Contrairement aux idées reçues, de nombreux cambriolages ont lieu alors que les propriétaires sont à leur domicile ! Les cambrioleurs profitent de l'inattention des occupants en passant tout simplement par une porte ou une fenêtre ouverte.
- ▶ Ne laissez pas vos volets entrebâillés : soulever les crochets intérieurs est un jeu d'enfant !
- ▶ Ne laissez jamais vos clés sur la serrure : il suffirait au cambrioleur de casser un carreau pour s'introduire chez vous, et ouvrir la "grande porte".
- ▶ Ne faites jamais apparaître vos nom et adresse sur vos porte-clés.
- ▶ Utilisez la chaîne de sécurité et l'oeilleton systématiquement (et pas uniquement la nuit).
- ▶ Si vous êtes le propriétaire d'une voiture de grosse cylindrée ou 4X4, ne la laissez pas en évidence dans la cour mais rentrez la dans le garage. Ne laissez pas les clés en évidence sur le buffet ou sur le meuble de l'entrée. Les voleurs s'en saisissent trop rapidement une fois introduits dans la maison !

LORSQUE VOUS PARTEZ EN WEEK-END OU EN VACANCES

- ▶ Ne dites jamais dans un lieu public que vous allez vous absenter de votre domicile.
- ▶ Précisez à votre concierge ou à vos voisins que vous ne déménagez pas pendant vos congés.
- ▶ Ne laissez pas sur votre répondeur téléphonique un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- ▶ Votre habitation doit paraître habitée : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, ou branchez une lampe visible de l'extérieur qui s'allumera quotidiennement à heure programmée.
- ▶ Faites suivre ou relever votre courrier : une boîte aux lettres qui déborde signale votre absence.
- ▶ Ne mettez pas votre clef sous le paillason, dans le vase du jardin ou derrière le volet, premiers endroits où cherchera le voleur.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- PRÉVEENEZ IMMÉDIATEMENT LA GENDARMERIE

du lieu de l'infraction en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre (pour permettre aux gendarmes d'identifier le dernier numéro appelé en utilisant la touche bis).

- Ne touchez à AUCUN OBJET,

porte ou fenêtre. Si pour des raisons particulières, la brigade de gendarmerie ne peut se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux gendarmes dès leur arrivée.

- AVANT L'ARRIVÉE de la GENDARMERIE,

interdisez l'accès des lieux à toutes personnes sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.



FRELONS ASIATIQUES

NOUVEAU SERVICE À NÉRAC



La VILLE s'engage CONTRE la PROLIFÉRATION des FRELONS ASIATIQUES

De nombreux Néracais ont suivi les recommandations concernant la déclaration en mairie des nids de frelons asiatiques. La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole, puisque ces frelons s'attaquent directement aux abeilles, que pour l'éco système. Cette espèce est agressive avec l'homme : ses piqûres, très douloureuses peuvent entraîner l'hospitalisation d'urgence.

VÉRITABLE FLÉAU,

Ces frelons colonisent progressivement nos campagnes. S'agissant d'un problème de santé publique, il convient aujourd'hui de franchir un cap supplémentaire en proposant aux Néracais l'enlèvement des nids afin de les détruire.

Cette opération, proposée par la ville de Nérac fonctionnera en deux temps.

Les personnes intéressées par ce service devront se signaler en mairie ou sur le site internet de la ville, avant le 31 Mars 2010 en remplissant le formulaire de demande ci-dessous.

Une fois les demandes recensées, une entreprise sera mandatée pour intervenir.

L'opération de destruction sera conduite par un professionnel de la désinsectisation en collaboration avec les services de la mairie. Les moyens techniques (nacelles, échelles) mis à disposition par la ville, permettront au professionnel d'intervenir en toute sécurité sur les nids situés en hauteur.

L'opération d'enlèvement particulièrement coûteuse pour le particulier (du fait souvent de la location de nacelle) fera l'objet d'un appel d'offre municipal auprès des désinsectiseurs afin que les coûts soient mutualisés entre les différents demandeurs. La ville mettant gratuitement à disposition les moyens techniques, il ne restera à la charge du particulier que la partie du coût concernant l'intervention du professionnel à un tarif très préférentiel.

Cette opération d'enlèvement se fera sur une journée. Les particuliers seront informés par courrier de la date d'intervention.

Cette opération ne concerne que les frelons asiatiques, nous ne pouvons pas intervenir pour les nids de guêpes.

Campagne de désinsectisation 2010 FRELONS ASIATIQUES

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

Localisation du nid (arbre, hauteur approximative) :

NB : le système de nacelle ne permet pas une intervention au-delà de 12m.

Je déclare dégager la collectivité de toute responsabilité en cas de sinistre intervenant au moment de l'intervention, en aucun cas la responsabilité de la ville ne pourra être engagée.

J'ai bien noté que cette campagne ne concerne que les frelons asiatiques.

Date :

Signature :



Formulaire à ramener à l'accueil de la ville de Nérac

Des élus à VOTRE SERVICE

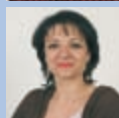


Nicolas LACOMBE vous rencontre en Mairie le matin du mardi au samedi.
Pour les rendez-vous :
Tél. : 05 53 97 63 50
mairie.nerac@ville-nerac.fr
nicolas.lacombe@laposte.net

Les adjoints et conseillers municipaux délégués reçoivent les Néracais sur rendez-vous au
Tél. : 05 53 97 63 50



• Patrice DUFAU
urbanisme, travaux



• Marylène PAILLARES
personnel,
affaires générales



• Marc GELLY
culture,
développement durable



• Martine PALAZE
affaires sociales



• Frédéric SANCHEZ
économie,
communication



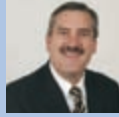
• Françoise GARREAU
affaires scolaires



• Jean-Claude BAURY
sports,
démocratie locale



• Agnès DOLLE
politique jeunesse
associations



• Bernard FAUCON-LAMBERT
finances



• Evelyne CASEROTTO
temps périscolaire,
restauration scolaire

Permanences sans rendez-vous

❖ Sur le Marché de 9h à 12h

Le samedi 02 janvier 2010
Le samedi 06 mars 2010
Le samedi 01 mai 2010 (à confirmer)
Le samedi 03 juillet 2010
Le samedi 04 septembre 2010
Le samedi 06 novembre 2010

❖ À la mairie de 8h30 à 12h

Le samedi 06 février 2010
Le samedi 03 avril 2010
Le samedi 05 juin 2010
Le samedi 07 août 2010
Le samedi 02 octobre 2010
Le samedi 04 décembre 2010

DON DU SANG



❖ Espace d'Albret de 8h à 12h

Mercredi 03 février 2010
Mercredi 07 avril 2010
Mardi 29 juin 2010
Mercredi 08 septembre 2010
Lundi 08 novembre 2010



Réunions dans les QUARTIERS

Depuis 2008, 15 réunions de quartiers se sont tenues. Elles permettent aux Néracais et aux élus de se rencontrer et de programmer sur le mandat des travaux permettant d'améliorer le quotidien de chacun. Ces réunions sont aussi l'occasion pour les élus de présenter leurs projets et d'en discuter avec les Néracais. En 2010, la municipalité continuera sa « tournée » partout dans la commune. Vous serez avisés de la tenue d'une réunion dans votre quartier par une invitation dans votre boîte aux lettres, indiquant le lieu et l'horaire.

Infos PRATIQUES

MAIRIE

Des services à votre disposition

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - le samedi de 8h30 à 12h

Standard : 05 53 97 63 53

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Cabinet du maire : 05 53 97 63 50

mairie.nerac@ville-nerac.fr

État Civil : 05 53 97 63 65

etatcivil@ville-nerac.fr

Service de l'Eau : 05 53 97 63 63

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Affaires Scolaires : 05 53 97 63 64

scolaire@ville-nerac.fr

PERMANENCES /RDV : 05.53.97.63.50

SOS surendettement • Permanence tous les mardis après midi

CONCILIATEUR • Permanence le premier mercredi de chaque mois.

Services techniques :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - le samedi de 8h30 à 12h

Accueil : 05 53 97 63 61

mairie.nerac.dst@orange.fr

Services culturels :

Médiathèque : 05 53 97 40 55

contact.mediathèque@ville-nerac.fr

Espace d'Albret : 05 53 97 40 50

spectacles.albret@ville-nerac.fr

Musée Château Henri IV : 05 53 65 21 11

direction-chateau@ville-nerac.fr

Galerie des Tanneries : 05 53 97 01 45

comite.tourisme.nerac@wanadoo.fr

- Coordonnées : Mairie de Nérac - BP 113 - Place du Général Charles de Gaulle - 47600 NERAC

Tél. 05 53 97 63 53 - Fax. 05 53 97 04 85

Courriel : mairie.nerac@ville-nerac.fr

site internet : www.nerac.fr

Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'assurance maladie

- Le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Centre information et coordination de l'action sociale (retraite complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 0 820 200 246
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Caisse régionale assurance maladie aquitaine (CRAMA)

- sur rendez-vous au 0 821 10 33 33
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Mission Locale Orientation 16 à 25 ans

- lundi 8h30 à 12h, mardi 8h30 à 17h30, mercredi 8h30 à 17h, jeudi 8h30 à 17h.
Centre Haussmann / Salle F.Dubourg
Tél. : 05 53 65 65 31

Point relais emploi (C.C.V.A)

- Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - après midi uniquement sur rendez-vous
Centre Haussmann - Tél. : 05 53 97 54 86

Centre médico-social (CMS)

- 78 allées d'Albret - Tél : 05 53 97 44 00
- Cible emploi - jeudi de 9h à 11h30
- Planning Familial - le mardi 12h à 14h, le jeudi 13h30 à 16 h - sans rendez-vous

Infos Droits

67 Cours Victor Hugo - 47000 AGEN
Tél./Fax : 05 53 47 52 51

CIDFF (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille)

- Tél. : 05.53.47.47.25

CAF Visio Guichet

Point Relais Emploi - le jeudi de 9h à 11h

Centre Communal d'action sociale (CCAS)

- Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - samedi matin de 8h30 à 12h
Mairie - Tél. : 05 53 97 63 69

Garde URGENCE NÉRAC (GUN)

Tél. : 05 53 65 12 12

Relais Services Publics du Pays d'Albret

- Centre Haussmann - 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80 - rsp-pays-albret@orange.fr
- Lundi au jeudi 9h à 12H et 14h à 17h

ADMR -

Centre Samazeuilh - 12 rue François Baudy
Tél. : 05.53.97.03.03 / Fax : 05.53.97.40.32
admr-nerac@wanadoo.fr

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h30

PRESENCE VERTE

13 rue de la Redoute. BP 70 039. 47002 AGEN
CEDEX - N° AZUR 0.810.47.10.47

- Lundi au vendredi - 9h à 12h et 14h à 17h

Les consultations externes du centre hospitalier

ÉVALUATION GÉRONTOLOGIQUE (consultation mémoire)

- Dr SALLELES • Mercredi de 14h à 17h
- Madame V.BERGUA - Neuro Psychologue
- Vendredi de 9h30 à 12h30
- Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

OPHTALMOLOGIE

- Dr DARIE • Jeudi de 9h à 11h
- Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

- Dr A. CRACAN • Lundi et vendredi de 14h à 16h
- Sur rendez-vous 05 53 97 61 05

RHUMATOLOGIE

- Dr S. HARY • Mardi de 10h à 12h
- Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

CONSULTATION DOULEUR

- Dr NICOD • Mercredi 10h/12h
- Sur rendez-vous -05 53 69 70 58

CONSULTATION ALCOOLOGIE

- Madame HEBRARD • Lundi 9h30 à 11h30
- Sur rendez-vous -05 53 66 47 66

CONSULTATION CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

- Dr C. BOGGIONE • Jeudi de 14h à 16h
- Dr D. VIEJO-FUERTES • Jeudi de 14h à 16h
- Dr B. BENQUET • Vendredi de 9h à 11h
- Dr F. DE COUCY • Vendredi de 9h à 11h
- Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05



Le CCAS rappelle qu'un service de transport est assuré chaque samedi matin afin de permettre aux personnes âgées isolées de se rendre au marché hebdomadaire. Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent s'inscrire auprès de Madame MS DUPRAT (05.53.97.63.69) avant le vendredi midi afin d'organiser au mieux les circuits de ramassage.



Emplacement de L'aire d'accueil des gens du voyage : à quand La concertation ?

La législation, prévoit que les Communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation d'aménager une aire d'accueil correspondant aux caractéristiques définies par le schéma Départemental.

Pour Nérac, le nombre d'emplacement est de 20 ; Ce lieu, doit être desservi par les réseaux publics d'électricité, d'eau potable et d'assainissement. Un assainissement autonome conforme aux normes réglementaires peut être accepté.

Un accord entre la Commune de NERAC et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ALBRET prévoyait que NERAC fournirait le terrain et que la C.C.V.A assurerait l'aménagement financé à hauteur de 80 % par l'Etat si la réalisation intervenait dans le délai fixé par la Préfecture. Passé ce délai, les aides de l'Etat seraient perdues et la charge financière incomberait en totalité aux Collectivités locales.

La localisation de cette aire est indispensable pour concrétiser la révision du P.O.S. (Plan d'Occupation du sol) en P.L.U. (plan local d'urbanisme). La mise à jour de ce document, nécessaire pour un développement harmonieux entre les zones urbaines et les zones d'activités de la Commune, était sur le point d'aboutir fin 2008.

Lors du vote du budget en Mars 2009, Monsieur le Maire annonça que le Conseil Municipal serait en situation d'approuver le nouveau document d'urbanisme pour la fin 2009.

A ce jour, aucune réunion de la commission de révision du P.O.S. n'a eu lieu. Par contre, nous apprenons par des riverains de la route de Condom, que le lieu d'implantation de cette aire aurait été choisi. Elle serait installée en partie sur un site naturel protégé.

Cet emplacement a été retenu sans information du Conseil Municipal, ni des riverains. Ce dossier n'a pas été évoqué lors des réunions de quartiers qui ont eu lieu depuis le début de l'année. La lecture, du rapport des consultants mandatés par le Conseil Général pour la révision du schéma Départemental, confirme, qu'au printemps 2009, le site a été choisi.



Nous déplorons ce manque de concertation et de transparence.

Sur un sujet, aussi sensible, nous proposons qu'une C.L.E.C. (Commission Locale d'Etude et de Concertation) soit créée. Son but serait d'évaluer plusieurs sites potentiels et de faire des propositions.

Présidée, par Monsieur le Maire, cette commission pourrait être composée de représentants

de l'Administration, d'élus de Nérac et des Communautés de Communes du Val d'Albret et de Coteaux de l'Albret, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des associations concernées. Ce serait, pour Monsieur le Maire le moyen de joindre enfin les actes aux paroles de campagne. « Je serai le Maire de la concertation »



BILLET de La MAJORITÉ

municipale

AIRE DES GENS DU VOYAGE : IL FAUT OSER !

Incorrigible donneuse de leçon, l'opposition nous explique, une fois de plus, comment faire ce qu'elle n'a pas fait.

Dans le dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage, elle a laissé, après plusieurs échecs, comme seul lieu de stationnement des caravanes la place du foirail. Ce succès méritoire lui permet de distiller ses conseils...

Reine de la concertation quand elle était aux affaires, elle avait sur ce dossier décidé de ne plus rien faire et d'attendre que le préfet, comme il en a le pouvoir, impose l'emplacement.

Le parallèle de cette décision étant que les 80 % de financement de l'Etat sont

perdus. Se faire imposer une décision, pour qu'elle s'impose aux Néracais, voilà le summum de la concertation !

Rappelons que c'est la loi du 5 juillet 2000 qui précise les obligations des communes dans ce domaine !

Courageuse, bonne gestionnaire et à l'écoute... pour parodier un célèbre dialoguiste de films « ils osent tout c'est même à ça qu'on les reconnaît ».

Quant au PLU (Plan Local d'Urbanisme), il est assez culotté de dire qu'il était sur le point d'aboutir en 2008... mais là aussi nous travaillons, et 2009 a vu la relance de ce chantier.

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS : ENGAGEMENT TENU

A partir du 1er janvier, la collecte sélective des déchets ménagers au porte à porte va se mettre en place progressivement sur Nérac.

Il s'agissait là d'un engagement important de notre équipe auprès des Néracais.

Après quasiment deux années de travail et de négociations, c'est chose faite !

Le nouveau syndicat de collecte, le SMICTOM Lot-Garonne-Baïse, procède à la distribution de la documentation explicative en même temps que ce bulletin municipal : surveillez donc votre boîte aux lettres pour connaître les modalités de la mise en place de cette collecte.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Nicolas LACOMBE et son conseil municipal présenteront leurs vœux aux Néracais

le jeudi 7 janvier 2010 à 19h30 à l'Espace d'Albret.

Vous êtes cordialement invités.

Les élus de la majorité :

Paul ASHBURN, Patrick BACH, Jean-Claude BAURY, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Agnès DOLLE, Patrice DUFAU, Bernard FAUCON-LAMBERT, Pierre GALLIO, Françoise GARREAU, Marc GELLY, Sandrine GIL, Najet IBN SALAH, Pierre IDIART, Nicolas LACOMBE, Claudie NORMAND, Marylène PAILLARES, Martine PALAZE, Frédéric SANCHEZ, Louis UMINSKI, Jean-Louis VINCENT

23^e Noël NÉRAC

en OR du 12 au 31

Décembre 2009



Vos Commerçants et Artisans vous offrent

1 CITROËN C1

• 1 SCOOTER

• 3 bons d'achat de 300 €

- 800 € en bons d'achat
- 1 écran LCD • 1 VTC
- Literie • Electroménager
- Vins de Buzet
- Paniers produits régionaux



MNG AUTOMOBILES
AGEN SAS
70, avenue de Bigorre
BP 90 - 47553 BOÉ Cedex
Tél. 05 53 77 55 55



GARAGE
DANIEL SOUBIRAN
Route de Condom
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 69 42

